

**DIRECTION**  
**DES**  
**CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Circulaire du directeur des contributions  
L.I.R. n° 18/2 du 7 mars 2003

—  
L.I.R. n° 18/2

Objet: Loi du 30 juillet 2002 déterminant différentes mesures fiscales destinées à encourager la mise sur le marché et l'acquisition de terrains à bâtir et d'immeubles d'habitation : mesures touchant les impôts relevant de la compétence de l'Administration des contributions directes

La circulaire sous rubrique est classée sous la référence 99ter/2.